

Aucun chrétien, de quelque secte qu'il soit : Catholique, Orthodoxe, Protestant, Mormon, Témoin Jéhovah, Evangéliste, n'est capable d'accomplir les miracles promis par la Bible à ceux qui auront cru en Jésus.

Ceux qui ont écrit les Evangiles nous rapportent ces paroles attribuées à Jésus: « *Oui, je vous le déclare, c'est la vérité : celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais. Il en fera même de plus grandes que celles-ci parce que je vais au Père* » (Evangile de Jean, chapitre 14, verset 13)

« Allez et annoncez l'Evangile à toute créature (1) . Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné Et voici à quels signes on pourra reconnaître ceux qui auront cru : ils chasseront des esprits mauvais en mon nom ; ils parleront des langues nouvelles ; s'ils prennent des serpents dans leurs mains ou boivent du poison, ils ne leur arrivera aucun mal ; ils poseront les mains sur les malades et ceux-ci seront guéris ». (Evangile de Marc, chapitre 16, versets 15 et 16)

Si l'on considère ces paroles comme authentiques, on doit admettre que le pape (Vicaire de Dieu sur terre et infaillible pour les Catholiques) et tous les chrétiens ne possèdent pas la foi véritable, puisqu'ils n'ont pas les signes qui doivent accompagner les vrais Croyants en Jésus.

Personne ne peut faire les œuvres de Jésus qui a ressuscité les morts avec la permission de Dieu, sauf certains Prophètes, tel le miracle extraordinaire du bâton de Moïse devenu un serpent vivant. En effet, il y a eu transformation d'une matière morte en une autre matière vivante, tandis que Jésus ne faisait que faire revenir l'âme dans le corps.

S'il n'est pas possible au commun des mortels (y compris le pape) d'accomplir les œuvres du Messie, il est donc impossible d'en faire de plus grandes !

La réalisation de miracles ne devrait pas être avancée par un chrétien comme preuve de vérité dès lors que la Bible elle-même laisse entendre qu'elle peut être le fait aussi bien du faux prophète que de l'envoyé authentique. On lit, en effet, dans l'évangile de Matthieu (chapitre 7, versets 22-23) : "Plusieurs me diront ce jour-là: "Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom? Et n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom? Et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en ton nom? Alors je leur dirai ouvertement: je ne vous ai jamais connus; retirez-vous de moi, vous qui faites métier d'iniquité".

L'épreuve de la maladie a un tout autre sens dans l'Islam. Dieu dit dans le Coran : « La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quelqu'amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jougs, d'accomplir la Prière et d'acquitter l'aumône. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux ! » [Sourate no 2 (la Génisse) verset 177]

En ce qui concerne la maladie : tous les Hadiths (2) ont été bien clairs que la maladie efface les fautes passées; un Hadith rapporté par El-Bukhâri d'après Ibn Mass'ud : « Je suis entré une fois chez le saint Prophète qui était bien malade. J'ai dit : « Mais Ô Messager de Dieu, tu as une grave fièvre. » C'est que moi, répondit le Prophète, je reçois une peine que deux personnes ne peuvent supporter. Est-ce parce que tu reçois une double récompense ? Lui demandais-je ? Oui, c'est ça. Tout musulman qui affronte une peine (celle de la piqûre d'une épine et au-delà) Dieu lui effacera de ses fautes tout à fait comme un arbre qui fait tomber ses feuilles. »

(1) On pourra objecter que ces paroles ont été adressées seulement aux Apôtres. Mais les paroles du Messie citées dans l'Evangile de Matthieu [10/versets 5-6 et 15/verset 24] sont claires: « **N'allez pas prêcher l'Evangile aux païens, car je n'ai été envoyé que pour les brebis perdues des enfants d'Israël** ». Egalement, Paul a été empêché par l'Esprit saint d'annoncer l'Evangile dans certaines parties du monde [Actes des Apôtres, 16/versets 6-8].

(2) Hadith : mot arabe signifiant : discours, paroles. Les Hadiths sont les paroles du Prophète Muhammad. Rapportées après sa mort par ses Compagnons et ses Epouses, le style des Hadiths est tout à fait différent de celui du CORAN, sublime Parole divine, qui a été révélée en vers et prose.